



Assurons  
un monde  
plus ouvert

Communiqué de presse

Paris, le mercredi 27 mai 2020

## CNP Assurances publie son rapport sur l'investissement responsable 2019 et annonce son désengagement du tabac

**Avec un portefeuille d'investissement de plus de 300 Md€, CNP Assurances renforce en permanence sa démarche d'investisseur responsable pour tenir compte des impacts de ses investissements sur la société et l'environnement. Dans son rapport sur l'investissement responsable qui paraît aujourd'hui, le Groupe détaille sa stratégie d'investissement et annonce son désengagement du tabac en adhérant au *Tobacco-Free Finance Pledge*.**

### L'investissement responsable au cœur de la gestion d'actifs et des produits de CNP Assurances

« A l'heure où nos sociétés font face à des crises sanitaires et environnementales sans précédent, CNP Assurances considère qu'il est de sa responsabilité de renforcer l'intégration des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux dans toutes ses décisions d'investissement. Nous sommes fiers d'avoir adhéré en 2019 à la Net-Zero Asset Owner Alliance et de nous être engagés à cette occasion sur la neutralité carbone de notre portefeuille d'investissements d'ici 2050. Dans le contexte actuel, nous nous mobilisons pour que les plans de relance post-COVID intègrent la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité en tant qu'objectifs prioritaires au même titre que la protection des emplois », déclare Antoine Lissowski, directeur général de CNP Assurances.

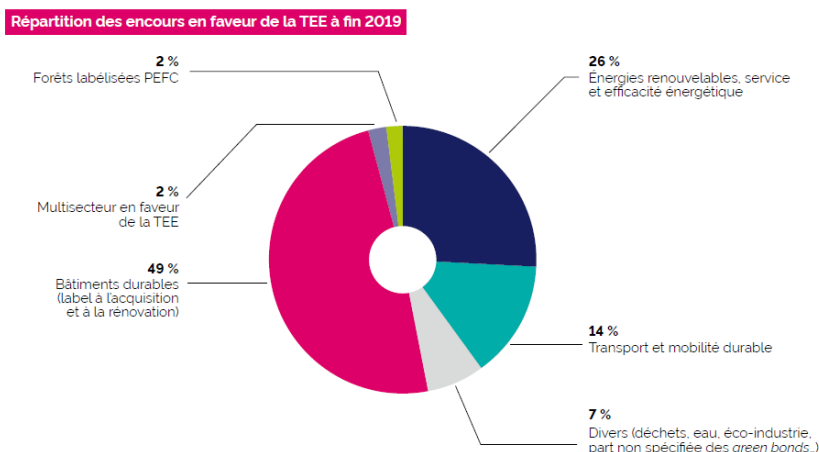
### Adhésion au *Tobacco-Free Finance Pledge*

Depuis 2018, CNP Assurances a arrêté tout nouvel investissement dans le secteur du tabac. En deux ans, les encours investis dans ce secteur ont été divisés par 3 pour atteindre actuellement moins de 200 M€. CNP Assurances exclut de ses investissements plus de 2 500 entreprises fabriquant des produits issus du tabac à travers le monde. En cohérence avec cette démarche, le Groupe annonce aujourd'hui son adhésion au *Tobacco-Free Finance Pledge*, une initiative des Nations Unies lancée en 2018, qui rassemble 129 signataires gérant 8 300 milliards de dollars d'investissements. Cet engagement collectif permet de contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'ODD n°3 d'accès à la santé et au bien-être.

Une collaboration mondiale est nécessaire pour lutter contre les effets dévastateurs du tabac. Rappelons que l'usage du tabac est aujourd'hui la plus grande cause de décès évitable avec 8 millions de décès prématurés dans le monde chaque année et une prévision d'un milliard de morts au cours du 21<sup>e</sup> siècle. La convention-cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac est ainsi le 1<sup>er</sup> traité à avoir reconnu en 2005 l'épidémie mondiale de tabagisme.

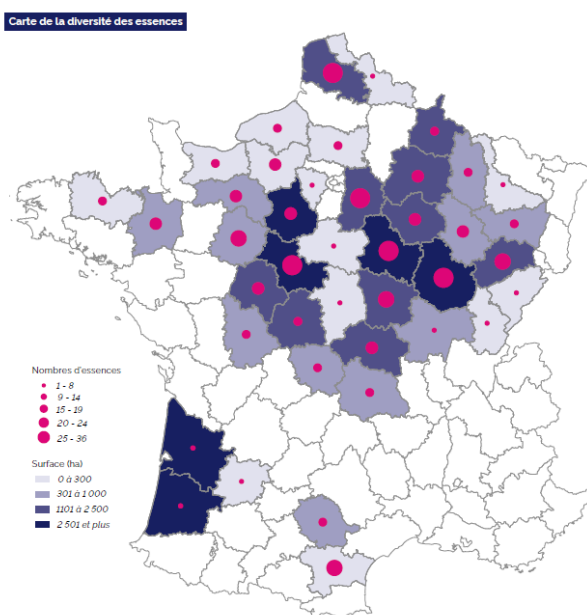
## Doublement des investissements verts entre 2018 et 2023

CNP Assurances a annoncé en 2019 sa volonté de multiplier par deux ses encours en investissements verts – forêts, *green bonds*, immeubles à haute performance énergétique, infrastructures vertes comme des projets d'énergie renouvelable et des moyens de transport et de mobilité à faibles émissions de CO<sub>2</sub> – pour atteindre 20 Md€ d'ici fin 2023, contre 10,4 Md€ à fin 2018. A fin 2019, ces investissements verts atteignent 14,4 Md€ : 49 % concernent les bâtiments durables, 26 % les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et 14 % le transport et la mobilité durable.



CNP Assurances mène depuis plusieurs années un programme de travaux de rénovation de 170 M€ à terme, avec comme objectif de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de son patrimoine immobilier détenu en direct de 40 % entre 2006 et 2021. Les résultats sont au rendez-vous puisqu'à fin 2019 ces travaux permettent d'éviter chaque année le rejet dans l'atmosphère de 6 936 teqCO<sub>2</sub>/an, et l'empreinte carbone de son portefeuille immobilier a été réduite de 37 % (19 kgeqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> à fin 2019 pour un objectif de 18 kgeqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> à fin 2021).

CNP Assurances est par ailleurs le premier propriétaire privé de forêts en France avec 56 537 hectares de massifs à fin 2019. Leur gestion est déléguée à la Société Forestière qui assure la gestion durable des forêts avec des objectifs ambitieux de sécurité, biodiversité et anticipation du changement climatique. Le patrimoine forestier de CNP Assurances contribue à la lutte contre le changement climatique puisqu'il stocke une quantité de carbone estimée entre 14 et 16 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> à fin 2019.



## Gestion des risques climatiques

Le rapport sur l'investissement responsable présente les informations recommandées par la *Task Force on Climate-related Financial Disclosure* (TCFD). CNP Assurances y expose la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les indicateurs liés aux enjeux climatiques dans l'activité d'investissement.

La stratégie climat du Groupe est soumise à l'approbation du directeur général puis du conseil d'administration. Les enjeux climatiques sont présentés une fois par an au conseil d'administration et au comité d'audit et des risques lors de l'examen de la démarche RSE du Groupe et de la présentation de la déclaration de performance extra financière. Les engagements pris en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique y sont présentés spécifiquement, permettant à la gouvernance de CNP Assurances de suivre les actions mises en œuvre et le niveau d'atteinte de ces engagements.

CNP Assurances a mis en place, début 2019, le Comité Risque Climatique qui se réunit trimestriellement pour suivre les actions mises en place pour intégrer la dimension risque climatique dans toutes les composantes de l'activité (investissement, assurance et fonctionnement interne).

A fin 2019, différentes mesures du risque climatique au regard des scénarios du GIEC<sup>1</sup> ou de l'AIE<sup>2</sup> montrent un impact limité sur les investissements des risques physiques ainsi que des risques de transition. Les méthodologies étant en constante évolution, CNP Assurances reste prudente et déploie diverses actions pour réduire les risques climatiques ainsi que l'impact de ses investissements sur l'environnement.

En 2019, CNP Assurances a adhéré à la *Net-Zero Asset Owner Alliance*, une initiative soutenue par les Nations Unies pour renforcer et accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, CNP Assurances s'est ainsi engagée à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050. Plus récemment, CNP Assurances s'est engagée auprès de l'Alliance européenne pour une relance verte, lancée à l'initiative de Pascal Canfin, Président de la commission de l'Environnement du Parlement européen, afin de bâtir une réflexion partagée sur des plans d'investissements verts d'après-crise.

***Le rapport sur l'investissement responsable 2019 de CNP Assurances est disponible [ici](#).***

***La version anglaise sera disponible prochainement sur le site [www.cnp.fr](http://www.cnp.fr).***

---

<sup>1</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

<sup>2</sup> Agence internationale de l'énergie

## A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 412 M€ en 2019.

### Contacts Presse

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez-nous sur :

